



Cinq oppositions côté neuchâtelois

Parc des Quatre Bornes/Eolien ► A l'issue de la mise à l'enquête publique, le parc éolien des Quatre Bornes, près de Chasseral, a enregistré cinq oppositions côté neuchâtelois. A Sonvilier (BE), les citoyens vont se prononcer le 27 septembre. Les cinq oppositions proviennent de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de la Fondation suisse pour l'aménagement et la protection du paysage (FP), de la section neuchâteloise de Patrimoine Suisse ainsi que de personnes privées, a indiqué lundi Raymond Huguenin, administrateur de la commune de Val-de-Ruz. A noter que 312 personnes physiques se sont regroupées pour formuler une seule opposition.

Raymond Huguenin a ajouté que les principales associations environnementales suisses ne sont pas opposées au projet, car elles ont participé à

la construction de ce parc éolien avec les communes, les agriculteurs et le développeur, à savoir Greenwatt du Groupe E.

Les opposants demandent notamment de vérifier que le site classé au patrimoine culturel mondial ne soit pas péjoré par le développement éolien. «Malgré le fait que tous les sites éoliens soient bien en dehors de la zone tampon et que ce site UNESCO soit un site culturel et non pas naturel, elles le demandent quand même», a expliqué Raymond Huguenin.

Côté neuchâtelois, comme le plan d'affectation cantonal a été approuvé par le peuple, les oppositions ne devraient en principe pas remettre en cause le principe de l'éolien mais être liées à des problèmes qui concernent l'endroit de la construction des turbines. «Certains essaient malgré tout

de rouvrir le débat», a ajouté l'administrateur de Val-de-Ruz. Au niveau de la procédure, les opposants seront conviés à des séances de conciliation, puis le Conseil d'Etat tranchera. Des recours sont possibles au Tribunal cantonal, puis au Tribunal fédéral.

Du côté bernois, les citoyens de Sonvilier vont se prononcer le 27 septembre sur le traitement des oppositions pour le raccordement d'une ligne de transport de l'énergie produite et sur le plan de quartier valant permis de construire. De nombreux riverains de ce parc éolien ne veulent pas de la construction de dix éoliennes, sept côté bernois et trois côté neuchâtelois, près de Chasseral. L'association «Sauvez l'Echelette» s'est notamment créée en 2017 pour «préservé et sauvegarder le patrimoine paysager et naturel de la région». **ATS**